

Découvrir l'Alésia d'André Berthier et le château de Chaux-des-Crotenay

L'association ArchéoJuraSites organise des visites guidées jusqu'au 15 août.

LUCILLE TOPIN

L'association ArchéoJuraSites propose pendant l'été, tous les mercredis et samedis, jusqu'au 15 août, de découvrir ou redécouvrir la thèse d'André Berthier, qui localise la bataille d'Alésia à Chaux-des-Crotenay. Des visites guidées sont menées par des membres de l'association, de 9 h 30 à 17 h 30. Elle ouvre également sa maison à Chaux-des-Crotenay et ses expositions, notamment sur les fouilles menées au château médiéval de la commune.

ArchéoJuraSites est née en 1980 pour encourager et soutenir les travaux d'André Berthier. La famille de l'archéologue a mis à la disposition de l'association la totalité de ses archives jurassiennes et du mobilier qu'il y a trouvé. « Nous sommes comme un centre de conservation », notait Jean Michel, secrétaire général de l'association. Il y a quatre ans, ArchéoJuraSites a créé un portail internet où toutes ces archives sont consultables en ligne (<http://berthier.archeojurasites.org>). « Elles

montrent les carences archéologiques. Plus de 3000 pièces sont en lignes. » L'association a depuis élargi ses activités.

Une zone riche d'un patrimoine archéologique

Ses 450 membres répertorient notamment des vestiges archéologiques (murs, tertres, monuments...) qui dateraient de la période protohistorique. « Il est apparu qu'on ne pouvait pas seulement se concentrer sur la thèse Berthier et sur Alésia. Toute la zone est riche d'un patrimoine archéologique », note ce secrétaire général de l'association. « Nous avons le souci de préserver tout le patrimoine qui remonte bien avant la bataille. » L'association est composée pour un tiers de Jurassiens, d'un tiers d'habitants des départements voisins et d'un tiers de personnes de toute la France « et surtout d'Ile-de-France ». « Nous avons une double dimension : régionale pour les monuments et nationale pour la thèse Berthier. Nous sommes une sorte de bureau d'étude patrimoniale. »

Faire revivre le château

L'association s'est aussi lancée dans des fouilles au château médiéval de Chaux-des-Crotenay, en accord avec les services archéologiques et le soutien du conseil départemental. « Cela permet de faire revivre le château, qui est très intéressant d'un point de vue architectural. Un travail de fond est en cours. Cela nous amène à faire des expositions. »

ArchéoJuraSites ouvre sa maison à Chaux-des-Crotenay (24 grande rue) jusqu'au 25 août tous les mardis après-midi de 14 h à 17 h 30. L'exposition permanente s'intitule : « qu'a-t-on découvert à Chaux-des-Crotenay ? ». Le visiteur peut y retrouver la thèse Berthier, les vestiges anthropiques découverts et en apprendre davantage sur les fouilles du château (vidéos, projets sur maquette en relief). ■

👉 Tarifs : visite : 5 euros ; exposition : entrée libre. Infos et inscriptions : Tél. 06 85 17 24 60 ; e-mail : info@archeojurasites.org ; web : www.archeojurasites.org.

Alésia dans le Jura ?

Selon la thèse de 1962 d'André Berthier, archéologue officiel, la plaine de Crotenay aurait été le site de la bataille qui a précédé le siège d'Alésia (qui aurait eu lieu à Chaux-des-Crotenay). Or sans fouilles, il n'est pas possible de confirmer ou d'infirmer cette thèse. Des fouilles qui selon plusieurs citoyens jurassiens, lorsqu'elles sont demandées, sont refusées. Or sur le plan archéologique, ça n'évoluera qu'à partir du moment où il y aura des fouilles. Huit défenseurs (non jurassiens) de la localisation de la bataille d'Alésia dans le Jura se sont réunis et ont collecté leurs travaux dans un ouvrage publié en mai l'année dernière : « Alésia, la supercherie dévoilée ». L'œuvre collective tend à prouver en vingt-deux chapitres les incohérences qui existent à localiser l'affrontement entre César et Vercingétorix en 52 avant notre ère à Alise-Sainte-Reine en Bourgogne. L'association ArchéoJuraSites est témoin du conflit qui existe entre les personnes qui soutiennent la thèse André Berthier et les officiels de l'archéologie. « Dès qu'on parle de Berthier et d'Alésia, ça part dans tous les sens, il y a des blocages. S'il y a une demande de fouille, c'est un refus catégorique. » L'association veut rester prudente. « Il ne faudrait pas que l'on condamne les études sur le patrimoine protohistorique en ne pointant qu'Alésia. »

Nous avons le souci de préserver tout le patrimoine qui remonte bien avant la bataille.

JEAN MICHEL,
SECRETAIRE GENERAL

Champagnole

RÉDACTION : Lucille Topin Tél. : 03 84 87 16 27 - Port. : 07 86 25 11 74



Les fouilles réalisées au château médiéval font l'objet d'une exposition à l'espace André Berthier.